



SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021

Date d'envoi de la convocation : le 17/09/2021

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 170

Nombre de votants : 184

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Tony JOUANNEAULT

L'an deux mille vingt et un, le mardi 28 septembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, MÉRAND Evelyne suppléante de CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, RÉTHORÉ Patrick suppléant de CRESPIN Francis, CROIZER Alain, DE BOURSETTY Olivier, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FEUILLY Emile, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, FRIGOUT Jean-Marc, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, GILLES Geneviève, GODAN Dominique, GOSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, ONFROY Jacques suppléant de GUILBERT Joël, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique (jusqu'à 19h33), HEBERT Karine, HELAOUET Georges, OLIVIER Stéphane suppléant de HENRY Yves , HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, LEMARIÉ Florence suppléante de JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, KRIMI Sonia (jusqu'à 19h00), LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François (jusqu'à 20h00), LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, BLANDAMOUR Martine suppléante de LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEGOUET David, BERNARD Julie suppléante de LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Charles suppléant de

LEMONNIER Hubert, CLERMONT Philippe suppléant de LEMONNIER Thierry, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, DOUBLET Mathias suppléant de MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier (jusqu'à 19h30), PIC Anna, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROGER Véronique, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SIMONIN Philippe, JOUBERT Martine suppléante de SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIEL-BONYADI Barzin, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, HERAUVILLE Jean-Marie suppléant de VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

AMIOT Florence à VARENNE Valérie, ANNE Philippe à HARDY René, BAUDIN Philippe à LELONG Gilles, CATHERINE Arnaud à ARRIVÉ Benoît, FAUDEMÉR Christian à LEMENUEL Dominique, GIOT Gilbert à MABIRE Edouard, GUILLEMETTE Nathalie à GASNIER Philippe, HEBERT Dominique à BOUSSELMAME Noureddine (à partir de 19h33), JOZEAU-MARIGNE Muriel à PLAINEAU Nadège, KRIMI Sonia à MAGHE Jean-Michel (à partir de 19h00), LAFOSSE Michel à VILLETTE Gilbert, LEFRANC Bertrand à GRUNEWALD Martine, LAMOTTE Jean-François à FIDELIN Benoît (à partir de 20h00) LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand, LEPOITTEVIN Gilbert à SOURISSE Claudine, PERRIER Didier à LEJAMTEL Ralph (à partir de 19h30), RENARD Nathalie à TAVARD Agnès, SCHMITT Gilles à JOLY Jean-Marc.

Excusés :

BALDACCI Nathalie, BELLIOU DELACOUR Nicole, BROQUET Patrick, D'AIGREMONT Jean-Marie, FALAIZE Marie-Hélène, LECOQ Jacques, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine.

Délibération n° DEL2021_133
OBJET : NPNRU - Bilan de la concertation

Exposé

Le code de l'urbanisme (article L 103-2) précise que les projets de renouvellement urbain font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

En 2015, la Communauté Urbaine de Cherbourg a délibéré (délibération D_2015_209 du 23 novembre 2015) sur l'opportunité de la collectivité d'engager une étude de programmation urbaine sur le quartier Les Fourches Charcot-Spanel au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (N.P.N.R.U) auquel le quartier est éligible. Dans cette délibération, la concertation est évoquée via la mobilisation du conseil citoyen.

Par délibération du 07 mars 2019 (DEL 2019_025), suite aux différentes évolutions institutionnelles impactant le projet et son portage, la communauté d'agglomération a précisé les modalités de concertation retenues pour la finalisation du plan guide, avec notamment une phase de concertation via la mise à disposition du public d'un dossier projet, avec registre pour le recueil des avis, du 11 juin au 15 juillet 2019. Le contenu du dossier projet comprenait notamment une synthèse des objectifs et enjeux du projet avec un phasage prévisionnel des opérations ainsi qu'un cahier destiné à recueillir les avis.

Par délibération du 16 février 2021 (DEL 2021_018), suite à l'évolution du projet et l'adaptation du plan guide pour l'intégration de nouvelles orientations structurantes pour le quartier (réhabilitation du patrimoine de la SA HLM Cotentin sur la rue du D. Caré et de La Polle, intégration de la construction d'un nouvel équipement d'accueil petite enfance en remplacement de la crèche existante), une nouvelle phase de concertation a eu lieu du 10 mars au 10 avril 2021 avec la mise à disposition des habitants du Cotentin d'un dossier projet intégrant les évolutions du plan guide.

Le bilan de la concertation préalable menée pendant l'ensemble de cette phase de programmation est joint à la présente délibération.

Les modalités de concertation menées pendant le déploiement du projet de renouvellement urbain seront définies dans la convention pluriannuelle de renouvellement urbain dont la signature est prévue à l'automne 2021. L'objectif est de poursuivre et d'amplifier cette concertation dans le cadre des études d'approfondissement et de mise en œuvre du projet, au travers de la Maison du projet.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 152 - Contre : 0 - Abstentions : 32) pour :

- **Approuver** le bilan de concertation préalable sur le projet.
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE

Annexe(s) :
Bilan

Bilan de la concertation préalable 2016-2021

1. Les modalités de la concertation mises en œuvre dans le cadre de la définition du projet urbain

L'étude de programmation urbaine lancée en 2016 reprenait les attendus de l'ANRU dans sa consultation :

« Actuellement, un conseil citoyen se met en place sur le quartier des Fourches/Charcot-Spanel. Il devra être mobilisé dans la concertation ainsi que le conseil de quartier du secteur des Vallons qui intègre le périmètre du quartier prioritaire élargi vers le sud du quartier. De plus, la maison de quartier Flora Tristan qui assure l'animation sociale sur ce périmètre et qui mobilise un certain nombre d'habitants et d'acteurs sera une ressource incontournable. En complément de l'appui et du soutien participatif que constituent ces outils, le prestataire devra proposer une méthodologie de concertation ludique et dynamique avec les habitants pour chaque phase du projet.

L'objectif de la concertation sera de partager à chaque moment de l'étude des temps forts d'échanges et/ou de recueil de l'avis et de la perception des habitants du périmètre de l'étude sur le projet. La méthodologie mise en œuvre devra permettre de respecter les attentes de l'ANRU en matière de concertation. Le prestataire sera chargé d'animer les groupes de travail liés à la concertation [...].

Dans le cadre de sa mission, le prestataire retenu (la Fabrique Urbaine, bureau d'étude spécialisé en urbanisme et architecture) a animé des temps de concertation sur les 3 phases de l'étude (diagnostic – propositions- finalisation) :

- En phase diagnostic : des entretiens, une marche urbaine (9 novembre 2016), une réunion publique de restitution du diagnostic (24 janvier 2017)
- En phase propositions : 1 atelier de concertation (22 février 2017) et une réunion publique de restitution des propositions (le 5 octobre 2017)
- En phase finalisation : 1 atelier de concertation (13 novembre 2017) et une réunion publique de restitution de l'étude (23 janvier 2019).

Les participants aux ateliers s'étaient inscrits lors des réunions publiques qui les précédaient.

Trois réunions publiques ont donc ponctué la démarche de concertation en phase programmation. La première réunion publique a été organisée dans la salle polyvalente (d'une capacité d'environ 50 places) de l'espace solidaire Flora Tristan. Compte tenu de l'affluence constatée à la première réunion, les deuxièmes et troisièmes réunions ont été organisées à la salle d'activités de l'école de la Polle, équipement situé au cœur du périmètre du projet et d'une capacité de 100 places (environ 80 personnes présentes – habitants, élus, agents des collectivités et des bailleurs sociaux).

Afin de favoriser la participation des habitants à ces réunions, ces deux réunions publiques ont été précédées d'une information aux habitants :

- sur le site internet de Cherbourg-en-Cotentin et dans la presse locale
- via le déploiement de 50 affiches dans les commerces, équipements publics et halls d'immeubles du quartier
- par la distribution *dans* les boîtes aux lettres du quartier de 700 courriers d'information et d'invitation pour les deux dernières réunions.

En amont de la deuxième réunion publique, 8 permanences d'information ont été menées par la direction du renouvellement urbain à l'espace solidaire Flora Tristan, de juillet à octobre 2017.

2. 2019 : mise à disposition du dossier projet et de registres de concertation

Afin de poursuivre le dialogue engagé avec les habitants lors de la phase d'étude de programmation et en amont de la signature de la convention pluriannuelle de renouvellement avec les partenaires prévue en décembre 2019, la mise à disposition du public d'un dossier projet, avec registre pour le recueil des avis, a été organisée du 11 juin au 15 juillet 2019 :

- A la communauté d'agglomération du Cotentin

- A la mairie de Cherbourg-en-Cotentin
- A l'espace solidaire Flora Tristan.

Le contenu du dossier projet comprenait notamment une synthèse des objectifs et enjeux du projet avec un phasage prévisionnel des opérations ainsi qu'un cahier destiné à recueillir les avis.

La mise à disposition du dossier-projet et des registres de concertation a été annoncée sur le site internet de Cherbourg-en-Cotentin (le site de la communauté d'agglomération n'a été mis en ligne qu'à la fin du mois de juillet) et dans les publications de la commune nouvelle (C ma ville n°18, juin 2019) et de la communauté d'agglomération (le Cotentin n° 6, juillet 2019). De plus, un avis de concertation publique a été publié dans la Presse de la Manche. Enfin, l'information a été reprise sous forme d'articles dans la presse locale (la Manche libre, le 8 juin 2019 ; la Presse de la Manche, le 12 juin 2019).

Les locaux de la communauté d'agglomération situés aux Vindits, bien que proches du quartier concerné, sont peu connus. Aussi, aucun habitant ne n'est déplacé à cet endroit. A l'hôtel de Ville de Cherbourg-en-Cotentin, la consultation du dossier-projet s'est limitée à un nombre très restreint d'habitants.

En revanche, à l'espace solidaire Flora Tristan, situé dans le quartier et bien connu de ses habitants, le dossier projet a été consulté par de nombreux citoyens, qu'ils soient habitués de la structure ou nouveaux usagers venus spécifiquement pour consulter le dossier projet.

Il n'y a pas eu de remarque écrite dans les registres mis à disposition du public.

3. L'Association du conseil citoyen et du conseil de quartier

Deux représentants du conseil citoyen participent au comité de pilotage du projet de renouvellement urbain. En complément, les élus en charge du projet et les agents de la Direction du Renouvellement urbain ont rencontré régulièrement les représentants du conseil citoyen entre 2017 et 2021, pour leur présenter le projet urbain et approfondir différents sujets (transports en commun, valorisation de la mémoire du quartier, modifications du plan guide).

De la même manière, élus et techniciens ont participé au conseil de quartier des vallons pour faire le point sur l'avancement du projet.

Enfin, la Direction du Renouvellement était présente lors des fêtes de quartier organisées par l'espace solidaire Flora Tristan (6 juillet, 18 novembre 2018 et 5 juillet 2019) pour une information et un échange sur le projet de renouvellement urbain en cours de définition.

4. Bilan de la concertation 2016-2019

Le projet urbain s'est largement nourri des échanges avec les habitants et les différentes instances participatives, en s'attachant notamment à traiter les questions :

- de l'effacement ou atténuation des frontières internes du quartier (liens haut/bas - est/ouest)
- du relogement à venir des personnes concernées par les démolitions
- de la préservation des patrimoines du quartier, en particulier rue du docteur Caré suite aux remarques relayées par des membres du conseil de quartier des vallons.

5. D'importantes évolutions du projet

A l'automne 2019, le projet a été modifié suite à l'intégration de nouvelles orientations structurantes pour le quartier :

- La réhabilitation du patrimoine de la SA HLM Cotentin sur la rue du D. Caré, premier patrimoine locatif social du territoire qui devait être démoli
- L'intégration de la construction d'un nouvel équipement d'accueil petite enfance en remplacement de la crèche existante.

L'introduction de ces nouvelles orientations a impacté fortement l'organisation de la programmation du projet. Dans ce contexte, une mission d'adaptation du plan guide a été menée par La Fabrique

Urbaine au 1^{er} semestre 2020. Le nouveau plan guide a fait l'objet de nombreux échanges avec les partenaires du projet avant d'être validé en comité de pilotage le 18 décembre 2020. La prochaine étape sera la signature de la convention pluri annuelle (2021-2024) de renouvellement urbain entre la communauté d'agglomération du Cotentin, la ville de Cherbourg-en-Cotentin, l'OPHLM Presqu'île Habitat, La SA HLM Cotentin, La SA HLM Les Cités Cherbourgeoises, l'ANRU, Action Logement, la région Normandie, la Banque des Territoires.

En amont de cet engagement contractuel partenarial, il était nécessaire de remettre la nouvelle programmation urbaine et patrimoniale définie en concertation.

2021 : mise à disposition du dossier projet et de registres de concertation, réunion publique en ligne

Dans cette perspective, il a été mis à disposition des habitants du Cotentin, un dossier projet du 10 mars au 10 avril 2021. Les habitants ont été informés du début de la mise à disposition du registre grâce à une communication spécifique :

-communication via les sites internet (principalement celui de la Communauté d'Agglomération le Cotentin, celui de Cherbourg-en-Cotentin étant en panne pendant la période de concertation préalable) et les réseaux sociaux

- Distribution dans le quartier (boîtes aux lettres) de 700 courriers accompagnés d'un livret synthétique de présentation du projet

-point-presse le 11 mars 2021 à la maison du projet ayant permis la présence d'articles dans les journaux locaux (La Manche Libre, Ouest-France, la Presse de la Manche) les jours suivants.

Au regard de la situation sanitaire, la concertation s'est faite par voie dématérialisée :

- Les documents présentant le projet (dossier projet, 216 pages et livret synthétique, 4 pages) étaient consultables en ligne sur les sites de l'agglomération du Cotentin

-les habitants pouvaient faire part de leurs remarques et observations via l'adresse mail dédiée au projet (lequartierdeshorizons@lecotentin.fr)

-une réunion publique en ligne a eu lieu le 19 mars de 18 à 20 heures.

Afin de compléter le dispositif numérique, les documents présentant le projet (dossier projet et livret synthétique) étaient consultables sur rendez-vous à la Maison du Projet, à la maison de quartier Flora Tristan et à l'hôtel de ville de Cherbourg-en-Cotentin. Dans ces lieux, des registres d'expression étaient à la disposition du public.

6. Bilan de la concertation préalable 2021

La réunion publique en ligne a réuni 49 participants dont 24 habitants et/ou usagers du quartier. Les échanges entre les habitants, les élus, les bailleurs sociaux et la Fabrique Urbaine (équipe en charge de l'étude de programmation) y ont été nombreux et riches.

l'adresse mail dédiée au projet a permis la contribution de 7 habitants et d'une association (Vélorution).

Enfin, les registres ont permis l'expression de 2 habitantes (à la maison du projet et à la maison de quartier Flora Tristan).

Plusieurs thèmes ressortent des contributions :

- La mobilité et notamment la question des déplacements et stationnements cyclables
- La sécurité routière
- Le relogement.

Les observations recueillies sur le projet nourriront le projet urbain dans sa phase de mise en œuvre opérationnelle. Par ailleurs, Si la concertation publique est achevée, le dossier présentant le projet est toujours accessible à la consultation sur rendez-vous à la Maison du Projet.

7. la maison du projet : un lieu d'information, de concertation et de médiation

Les ateliers et la mise en réseau des acteurs ont permis la préfiguration de la maison du projet, lieu d'information et de concertation qui a ouvert au cœur du quartier, rue Jacques Cartier, au sein de l'école de la Polle, en septembre 2020.

En parallèle du travail mené par le bureau d'étude sur la concertation, la collectivité a engagé un travail de médiation autour des axes forts du projet urbain définis dans le cadre de l'étude de programmation urbaine (l'ouverture, la nature dans le quartier, le patrimoine et les mémoires) en réalisant un travail de mise en réseau des acteurs du quartier (instances participatives, associations, bailleurs sociaux, équipements publics) et en menant des ateliers avec l'école du quartier et les habitants.

Depuis 2017, les pratiques artistiques sont mobilisées pour renouveler les regards et la connaissance du quartier. Ces ateliers contribuent à l'approche sensible et à l'exploration du quartier par ses habitants, et par les habitants du reste de Cherbourg-en-Cotentin, et à une expression qualitative de ce qu'est ce quartier, de son histoire, de la manière dont ses habitants le vivent, et des transformations qu'ils souhaitent et imaginent.

Ces ateliers de médiation permettent d'améliorer la connaissance collective du quartier. Leurs concrétisations (publications, expositions) participent, sur le temps long du projet urbain, au changement de perception du quartier.

La mise en réseau des acteurs du projet

Les actions de la maison du projet s'inscrivent en complément et en partenariat avec les actions de participation citoyenne municipales et associatives développées dans le quartier, notamment par la maison de quartier Flora Tristan, le conseil de quartier, le conseil citoyen, les bailleurs sociaux, les médiateurs déployés par les Cités Cherbourgeoises dans la résidence Charcot Spinel.

Le lien avec les travailleurs sociaux du Conseil départemental et du Centre Communal d'action Sociale est activement travaillé.

Afin de favoriser la mise en œuvre d'actions de qualité, un partenariat a également été établi avec la bibliothèque Jacques Prévert (Quasar) qui a permis en 2021 la création d'expositions présentées à la bibliothèque puis dans le quartier, à la maison du projet.

Une présentation du projet de renouvellement urbain a été faite aux élèves (internes) du lycée J. F. Millet et des projets de partenariat sont envisagés avec cet établissement. Ce travail s'est poursuivi par la création d'un journal consacré au quartier et ses transformations par une classe de seconde pendant l'année scolaire 2020-2021.

Par ailleurs, la maison du projet établit un partenariat avec l'Autre Lieu, tiers-lieu associatif ouvert début 2020 au sein de l'espace René Le Bas.

Enfin, compte tenu de ses missions, de sa position centrale et de son rayonnement sur l'ensemble du quartier, l'école de la Polle est identifiée comme un partenaire majeur du projet de renouvellement urbain.

Les ateliers avec l'école de la Polle

Quatre ateliers ont été menés en partenariat avec l'école de la Polle depuis 2017.

- Les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont créé l'Abécédaire illustré « C Comme Cherbourg (en 2017-2018).
- Les élèves de CE1 ont créé une carte illustrée du quartier de l'école (en 2018-2019). Ces deux ateliers s'inscrivent dans la thématique de l'ouverture et des découvertes.
- s'inscrivant dans la thématique « la nature dans le quartier », les élèves des deux classes de maternelle ont mené un atelier d'observation et de création autour des petites bêtes de la cour de l'école (en 2018-2019)
- un inventaire du Patrimoine du quartier a été réalisé par les élèves pendant l'année scolaire 2019-2020.

Les ateliers participatifs avec les habitants.

Il a été confié au photographe baptiste Almodovar (2018) la mission de créer un portrait photographique du quartier en réalisant des prises de vues depuis le domicile d'une douzaine d'habitants du quartier. Ces habitants (volontaires) ont été contactés grâce aux bailleurs et travailleurs sociaux, et au conseil citoyen. L'exposition et la publication « ici la vue est imprenable » seront présentées lors de la signature de la convention avec l'agence nationale de renouvellement urbain.

La valorisation de la mémoire du quartier : l'observatoire photographique du renouvellement urbain de Cherbourg-en-Cotentin

Il a été confié au photographe Pierre-Yves Racine (2019) la mission de reproduire, 60 ans après, depuis les mêmes lieux de prises de vues, des clichés réalisés par Pierre Mourier et Henri Salesse, photographes du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU).

Confiées à des habitantes et habitants, les photographies d'archives deviennent un support d'échanges et de recueil de la mémoire des quartiers. Des récits d'habitants du quartier les Fourches/Charcot-Panel ont ainsi été collectés en 2019 et 2020. Ils proposés à la lecture au sein d'expositions et à la maison du projet.

Organisées et réitérées, les campagnes de prises de vue, les collectes de récits, les collectes d'images d'archives (auprès des habitants et des institutions) constituent l'observatoire photographique du renouvellement urbain de Cherbourg-en-Cotentin.

Ce travail, dont la première étape a été présentée début 2021 à la bibliothèque Jacques Prévert, se poursuivra à la maison du Projet de renouvellement urbain pendant la durée du projet de renouvellement urbain.

8. Préfiguration des abords de l'école de la Polle et de la maison du projet

Aux abords de la Maison du projet, accompagnée par les paysagistes Les 2 Cyclopes, un projet d'urbanisme transitoire est engagé depuis le début de l'année 2021. Il prévoit l'aménagement d'une terrasse, d'éléments de mobilier, une exposition en façade de l'école, l'élaboration d'un programme de cour désartificialisée, des plantations... Cette méthode de travail va permettre de tester des aménagements, de nourrir la programmation des aménagements futurs par des échanges permanents avec les acteurs de l'école et du quartier : enfants, parents, enseignants, personnels d'entretien, les Francas de la Manche, services de la ville, etc. Elle permet également de donner à voir aux habitants les premiers signes de transformation du quartier et de les inviter à venir à la Maison du Projet.

9. La recherche collective d'un nom pour le projet de renouvellement urbain

Des temps de travail dédiés à la recherche participative d'un nom pour le projet de renouvellement urbain ont été menés en 2019 avec le conseil citoyen (4 février), le conseil de quartier (14 mars) et les élèves de l'école de la Polle (29 mars), puis avec les élus de la communauté d'agglomération et de Cherbourg-en-Cotentin, madame la Directrice des Cités Cherbourgeoises, un représentant du conseil de quartier et des élèves de l'école de la Polle (le 2 mai).

Les habitants ont été invités à choisir leur nom préféré parmi les trois propositions issues des ateliers grâce à des urnes placées à la maison Flora Tristan, à l'école de la Polle et en ligne sur le site de Cherbourg-en-Cotentin. Du 11 juin au 5 juillet, 244 votes ont été comptabilisés. Le nom « le quartier des horizons » proposé par les élèves de l'école de la Polle a reçu une large majorité des suffrages exprimés (plus de 60%).

Annexe : compte-rendu de la réunion publique du 19 mars 2021